

On entend couramment dire que les conditionnelles de la première classe sont les conditionnelles de la réalité ou de la vérité. De plus d'une chaire on a proclamé que « ce type de condition en grec signifie *puisque*¹¹ ».

De cette manière on en dit trop à propos de ces conditionnelles. D'une part, cette approche suppose à tort une correspondance directe entre le langage et la réalité, avec l'idée que l'indicatif est le mode du fait. D'autre part, sa fausseté se démontre aisément en ce qui concerne les conditionnelles : (a) il semble que ce ne soit que dans 37 % des cas que l'on trouve une correspondance entre la condition et la réalité (de telle sorte que la protase pourrait être introduite par *puisque*¹²). (b) De plus, on trouve dans le Nouveau Testament 36 conditionnelles de la première classe qu'il n'est pas possible de traduire par *puisque*. La chose est particulièrement évidente lorsque deux conditionnelles s'opposent¹³. Voyez les exemples ci-dessous.

Mt 12.27-28 εἰ ἐγὼ ἐν Βεελζεβούλ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, οἱ υἱοὶ ὑμῶν ἐν τίνι ἐκβάλλουσιν; [...] ²⁸εἰ δὲ ἐν πνεύματι θεοῦ ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, ἄρα ἔφθασεν ἐφ' ὑμᾶς ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ.

Si je chasse les démons par Bézélzéboul, par qui vos disciples [les] chassent-ils?... ²⁸Mais **si** c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, alors le royaume des cieux est venu jusqu'à vous.

Il serait clairement illogique de traduire les deux phrases par *puisque je chasse* étant donné qu'il s'agit de deux affirmations contradictoires. Et il serait incohérent de traduire la première conditionnelle par *si* et la suivante par *puisque*.

1 Co 15.13 εἰ δὲ ἀνάστασις νεκρῶν οὐκ ἔστιν, οὐδὲ Χριστὸς ἐγήγερται
Mais s'il n'y a pas de résurrection des morts, alors Christ non plus n'est pas ressuscité.

Il est évident que sous la plume de Paul cette conditionnelle de la première classe ne peut pas signifier « *puisque* il n'y a pas de résurrection »!

Cf. aussi Mt 5.29-30; 17.4; 26.39 avec 26.42; Jn 10.37; 18.23; 1 Co 9.17; 15.14.

2. Pas « simple »

Puisqu'à l'évidence les conditions exprimées par les conditionnelles de la première classe ne correspondent pas toujours à la réalité, certains spécialistes ont

11. Des grammairiens tels que Gildersleeve, Roberts, Robertson, le BDF et d'autres ont abordé les conditions à la lumière des modes employés et ont ainsi avancé que l'indicatif employé pour les conditionnelles de la première classe était significatif. Mais leur langage a souvent été mal compris : « vérité supposée » a trop souvent été interprété comme « vérité ».

12. Il nous semble cependant que les conditionnelles de la première classe ne devraient *jamais* être traduites par *puisque* (voir la troisième partie de cette section : « Une condition supposée réalisée dans le cadre de l'argument »).

13. Pour une discussion détaillée de ces points, voir Boyer, « First Class Conditions », en particulier les p. 76-80.

supposé qu'il s'agissait d'une condition « simple »¹⁴. Cette approche remonte à un spécialiste du grec classique, W.W. Goodwin : « Lorsque la protase *affirme simplement* une supposition particulière sans se prononcer sur la réalisation de cette condition, elle utilise l'indicatif avec εἰ¹⁵. » C'est dans ce courant que s'inscrivent les termes de « condition simple », « condition de rapport logique » ou « condition neutre » parfois appliqués à la protase des conditionnelles de la première classe. On pourrait parler de « condition indéfinie » dans la mesure où rien ne pourrait être dit de la réalité de la supposition.

Mais cette approche en dit trop peu. En somme, elle suppose que le sens d'une structure syntaxique se restreint à un point, elle ignore le mode employé (l'indicatif signifie pourtant *quelque chose*)¹⁶ et ne fait au final pratiquement plus de distinction entre les différents types de conditionnelles¹⁷. Dans les faits, on peut dire de toutes les conditions qu'elles établissent un rapport logique entre les deux parties d'une conditionnelle (p. ex. la conditionnelle de la troisième classe en Mc 8.3 : ἐὰν ἀπολύσω αὐτοὺς νήστευς εἰς οἶκον αὐτῶν, ἐκλυθήσονται ἐν τῇ ὁδῷ [« Si je les renvoie chez eux à jeun, ils vont défaillir en chemin »]). Il s'agit de la nature même de toutes les conditions, et pas uniquement de celles des conditionnelles de la première classe.

Ce qui nous intéresse, cependant, n'est pas de connaître le minimum exprimé par une conditionnelle de la première classe. Il s'agit plutôt de connaître l'ensemble de ses traits distinctifs. Quelles sont ses spécificités¹⁸?

3. Une condition supposée réalisée dans le cadre de l'argument

Bien compris, le sens de l'indicatif se rapporte à la notion de *présentation* de la réalité. Avec les conditionnelles de la première classe la particule fait de cette présentation une supposition. Ainsi, on ne dit pas que la condition exprimée par la protase est vraie ou que la particule signifierait *puisque!* Simplement, l'efficacité

14. Pour une critique de cette approche, voir l'appendice.

15. Goodwin et Gulick, *Greek Grammar*, p. 294 (§ 1400).

16. Les tenants de cette approche estiment pourtant, comme les autres, que l'indicatif exprime l'irréalité d'une condition avec les conditionnelles de la deuxième classe (Boyer, « Second Class Conditions », p. 82 : « celles-ci font l'objet de davantage d'accord que les autres types de la part des grammairiens et posent moins de problèmes à l'exégète »). Le fait de se joindre à ceux qui affirment que l'indicatif est un indice clé du sens d'un type de conditionnelle tout en supposant qu'il n'en va pas de même pour d'autres conditionnelles jette quelque doute sur la validité de ce système.

17. Boyer affirme que le sens de rapport logique correspond à « chacun des 300 exemples du Nouveau Testament avec une égale validité pour tous » (« First Class Conditions », p. 82). Il s'agit cependant d'une affirmation minimaliste qui pourrait être faite pour *toutes* les conditionnelles, qu'elles soient de la première, de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième classe.

18. Boyer, dans son étude des conditionnelles, fait appel au grec classique : « Les grammairiens classiques, avec les plus anciens spécialistes du Nouveau Testament, allaient dans le bon sens » (« First Class Conditions », p. 83). L'affirmation est toutefois trompeuse puisque Boyer se réfère en fait à une approche particulière parmi les spécialistes du grec classique : celle de Goodwin, qui était elle-même une réaction à l'approche traditionnelle remontant à Gottfried Hermann. Gildersleeve est monté au créneau face à la position avant-gardiste de Goodwin et a, à juste titre, critiqué sa négligence du mode. De nombreux spécialistes classiques, si ce n'est la plupart, se sont rangés du côté de Gildersleeve face à Goodwin.

de l'argument exprimé par la conditionnelle nécessite que l'on suppose la condition réalisée, ne serait-ce que pour quelques instants.

Nous donnerons quelques exemples pour démontrer cela, mais trois choses doivent être ajoutées :

- Premièrement, même dans les cas où celui qui parle semble réellement croire en la réalité de la condition, la particule *εἰ* ne devrait pas être traduite par *puisque*. Le grec a différents mots pour dire *puisque*, et les auteurs du Nouveau Testament n'avaient rien contre leur utilisation (p. ex. ἐπεὶ, ἐπειδή). Le *si* a un grand pouvoir rhétorique. Au fond, traduire *εἰ* par *puisque* transforme une invitation au dialogue en leçon¹⁹. Dans bien des cas, la conditionnelle semble être un encouragement à répondre, l'auteur cherchant par exemple à amener ses lecteurs à adopter la conclusion exprimée par l'apodose (puisque'ils sont déjà d'accord avec lui concernant la protase) ou au contraire à la rejeter (puisque'ils savent la fausseté de la protase). La conditionnelle fonctionne alors comme un instrument de persuasion. Quelques-uns des exemples ci-dessous illustrent ce point²⁰.
- Deuxièmement, comment savoir si celui qui parle croit effectivement à la réalité de la protase? Le contexte sera bien sûr d'une aide précieuse, mais l'apodose constitue également un indicateur important : est-il logiquement possible que la protase et l'apodose soient toutes deux vraies? Bien souvent lorsque l'apodose prend la forme d'une question, l'auteur ne suppose pas la protase véridique. Il ne s'agit cependant là que de quelques lignes directrices. En cas de doute, on devra s'intéresser au contexte plus large.
- Finalement, il n'est pas rare qu'une phrase conditionnelle soit employée par rhétorique d'une manière qui va au-delà de la structure apparente. Ainsi, la structure peut à son niveau indiquer une chose, mais à un autre niveau c'est un tout autre sens qui est recherché. Supposez par exemple qu'une mère dise à son enfant : « Si tu mets ta main sur le feu, tu vas te brûler. » Cette phrase conditionnelle peut être analysée d'un point de vue logique et structurel. Ces éléments ne devraient pas être négligés. Mais le sens pragmatique de cette déclaration est : « Ne mets pas ta main sur le feu! » Il s'agit d'un ordre exprimé avec douceur dans un langage indirect. Nous aborderons brièvement cette approche pragmatique dans l'appendice.

19. Bien que de nombreuses traductions optent pour *puisque* dans divers textes, elles ratent par là la force rhétorique de la conditionnelle.

20. Cet emploi pourrait relever de l'analyse des fonctions pragmatiques des conditionnelles. La grande fréquence de ce type de conditionnelle *persuasive* dans le Nouveau Testament avec les conditionnelles de la première classe nous semble cependant justifier la place qui lui est faite ici.

4. Exemples

Mt 12.27-28 εἰ ἐγὼ ἐν Βεελζεβούλ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, οἱ υἱοὶ ὑμῶν ἐν τίνι ἐκβάλλουσιν; [...] ²⁸εἰ δὲ ἐν πνεύματι θεοῦ ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, ἄρα ἔφθασεν ἐφ’ ὑμᾶς ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ.

Si je chasse les démons par Béelzéboul, par qui vos disciples [les] chassent-ils? [...] ²⁸Mais **si** c’est par l’Esprit de Dieu que je chasse les démons, alors le royaume des cieux est venu jusqu’à vous.

Nous avons déjà vu que les deux particules εἰ de ces conditionnelles ne peuvent pas être traduites par *puisque*. Il ne s’agit pas non plus d’une « simple » condition. Le sens de cette réplique de Jésus est le suivant : « Si – *imaginons un instant* – je chasse les démons par Béelzéboul, alors par qui vos fils les chassent-ils? Mais si – *imaginons encore* – je chasse les démons par l’Esprit de Dieu, alors le royaume de Dieu est venu jusqu’à vous. » Ce sens paraît bien adapté à chacune des deux conditionnelles.

Mt 5.30 εἰ ἡ δεξιὰ σου χεὶρ σκανδαλίζει σε, ἔκκοψον αὐτήν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ
Si ta main droite est pour toi une occasion de chute, alors coupe-la et jette-la loin de toi.

Jésus défie fréquemment l’orthodoxie juive de son époque et s’attaque, entre autres, à l’idée que ce sont les membres du corps ou des éléments extérieurs qui souillent la personne. En lisant ce texte à la lumière de ce motif il pourrait prendre le sens suivant : « Si – *supposons que ce soit vrai* – ta main droite est pour toi une occasion de chute, alors coupe-la et jette-la loin de toi! » La ligne suivante renforce cette interprétation (« Il vaut mieux pour toi qu’un seul de tes membres périsse plutôt que ton corps entier soit jeté en enfer »). Jésus amène la vision du monde des pharisiens à sa conclusion logique. C’est comme s’il disait : « Si tu crois réellement que tes membres sont à l’origine de ton péché, alors enlèves-en quelques-uns! Après tout, ne vaut-il pas mieux entrer manchot au ciel que de brûler tout entier en enfer? »

Comprise ainsi, cette conditionnelle a donc quelque chose de provocateur. À l’exact opposé de l’idée que Jésus affirmerait que les membres sont la cause du péché (comme beaucoup l’ont supposé en raison de l’emploi d’une conditionnelle de la première classe), le Seigneur veut pousser ses auditeurs à prendre conscience de l’incohérence de leur propre position. Ce ne sont pas les mains ou les yeux qui sont à l’origine du péché, mais le cœur.

Lc 4.3 εἶπεν αὐτῷ ὁ διάβολος· εἰ υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ, εἰπέ τῷ λίθῳ τούτῳ ἵνα γένηται ἄρτος.
Le diable lui dit : « **Si** tu es le Fils de Dieu, dis à cette pierre de se changer en pain ».

Cette déclaration du diable a bien le sens suivant : « Si – *supposons un instant* – tu es vraiment le Fils de Dieu, dis à cette pierre de se changer en pain. » Le

diabole ne doutait pas nécessairement de cette réalité, mais son but était précisément de remettre en question ce statut de Jésus. Il demande donc à voir...

- 1 Th 4.14 εἰ γὰρ πιστεύομεν ὅτι Ἰησοῦς ἀπέθανεν καὶ ἀνέστη, οὕτως καὶ ὁ θεὸς τοὺς κοιμηθέντας διὰ τοῦ Ἰησοῦ ἄξει σὺν αὐτῷ.
Car **si** nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, de même aussi Dieu réunira avec lui ceux qui sont endormis, par Jésus.

Un certain nombre de traductions modernes traduisent la particule par *puisque*. S'il est très certainement vrai que Paul considérait cette protase comme la vérité, la traduction par *puisque* crée une certaine distance entre l'apôtre et son auditoire. La phrase devient une leçon plutôt qu'un appel à la réflexion. En traduisant par *si*, l'auditoire est davantage amené à s'interroger sur le sens de l'apodose. Sa réponse devrait être quelque chose comme : « Est-ce que nous croyons que Jésus est mort est ressuscité? Bien sûr que nous le croyons! Ce que tu veux dire c'est donc que nous pouvons par là avoir l'assurance que les morts en Christ ne seront pas oubliés lors de notre enlèvement pour aller à sa rencontre? » Dans ce type de conditionnelle, ce n'est pas la protase qui fait l'objet d'un doute, mais l'apodose. Parler d'un simple rapport logique fait difficilement justice au sens de cette conditionnelle. Il n'est pas rare dans le Nouveau Testament que celui qui parle amène ainsi ses auditeurs à réfléchir en se basant sur des éléments qu'il sait acceptés par eux et dont il montre la cohérence avec d'autres affirmations. Ces textes ne sont pas sans importance exégétique. Cf. p. ex. Rm 3.29, 30; 5.17; 2 Co 5.17; Ga 3.29; 4.7; 2 Tm 2.11; Phm 17; Hé 2.2-3; 1 P 1.17; 2.2-3; 2 P 2.4-9; 1 Jn 4.11; Ap 13.9; 20.15.

- Rm 8.9 ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐστὲ ἐν σαρκὶ ἀλλὰ ἐν πνεύματι, εἴπερ πνεῦμα θεοῦ οἰκεῖ ἐν ὑμῖν.
Mais vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'Esprit, **si du moins** l'Esprit de Dieu habite en vous.

La particule conditionnelle ajoutée à εἰ vient intensifier la conditionnalité. Ce passage ressemble beaucoup à 1 Thessaloniciens 4.14. C'est une conditionnelle appelant à une réponse, cherchant à persuader de quelque chose. Le but est certainement que les lecteurs répondent quelque chose comme : « Si l'Esprit de Dieu habite en nous? Bien sûr qu'il est là! Cela signifierait donc que nous ne vivons plus selon la chair mais selon l'Esprit? C'est formidable! »

N.D.T. :Notons toutefois qu'au-delà de ces exemples les conditionnelles de la première classe ne servent pas exclusivement à appuyer un argument. La prière de Jésus dans le jardin de Gethsémani (Mt 26.39) en est un exemple : « S'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi » signifierait difficilement « S'il est possible – et supposons un instant que c'est le cas – que cette coupe s'éloigne de moi. » Jésus n'est pas en train de tenir un raisonnement ou d'essayer de convaincre quelqu'un : il exprime sa détresse (voir l'appendice à propos de ce texte et de l'approche pragmatique des conditionnelles).

Cf. aussi Mc 14.29; Lc 4.9; 6.32; 19.8; Jn 10.24; 18.23; Ac 5.39; 16.15; 25.5; Rm 2.17; 4.2; 6.5; 7.16, 20; 2 Co 3.7, 8; 11.15; Ga 2.18; 5.18; Ph 2.17; Col 3.1; 1 Tm 5.8; Hé 12.8; Jc 4.11; 2 Jn 10; Ap 14.9²¹.

➔ II. Les conditionnelles de la deuxième classe (condition supposée non réalisée dans le cadre de l'argument)

A. Définition

Les conditionnelles de la deuxième classe, ou irréelles, affirment, *dans le cadre d'un argument*²², une irréalité allant dans le sens de ce que l'auteur veut dire. C'est pour cette raison que l'on parle aussi parfois de conditionnelle « contraire aux faits ». Il serait cependant plus exact de parler d'une conditionnelle *présumée* irréelle ou contraire aux faits, puisqu'il peut arriver que ce qu'elle énonce soit en fait vrai alors même que celui qui parle pense le contraire (p. ex. Lc 7.39). La structure de la protase est εὶ + indicatif à un temps secondaire (généralement aoriste ou imparfait). L'apodose contient habituellement la particule ἄν (mais elle est parfois absente)²³ et un verbe à l'indicatif à un temps secondaire. Il y a une cinquantaine d'exemples de conditionnelles de la deuxième classe dans le Nouveau Testament²⁴.

B. Développement (irrélles du présent et du passé)

Il existe deux types de conditionnelles de la deuxième classe : les irrélles du *présent* et les irrélles du *passé*²⁵.

21. Pour une liste complète avec les textes en grec et en anglais, voir Boyer, « First Class Conditions », p. 83-114.

22. Dans le Nouveau Testament il n'est pas vraiment nécessaire de rajouter « dans le cadre d'un argument » puisque, dans les conditionnelles de la deuxième classe néotestamentaires, celui qui parle semble toujours véritablement supposer la fausseté de la protase. À une échelle plus large la distinction pourrait être utile puisqu'il est possible qu'un auteur estime vraie la protase tout en la présentant comme fausse (notamment dans un contexte sarcastique. Par exemple à quelqu'un qui critiquerait un livre apprécié de tous, on pourrait répondre [si l'on apprécie aussi le livre en question] : « De toute façon, si ce livre était bien, tout le monde le dirait »).

Boyer estime que la deuxième classe ne constitue pas l'opposé sémantique de la première puisque, dans la deuxième classe, celui qui parle croit toujours en l'irréalité de la proposition, tandis que ce n'est pas toujours le cas pour la réalité de la proposition dans la première classe (« Second Class Conditions », p. 83-84). En affirmant ainsi qu'il ne s'agit pas d'opposés sémantiques, il peut considérer que l'indicatif est significatif pour les conditionnelles de la deuxième classe mais sans importance pour celles de la première. Cette approche confond cependant un emploi phénoménologique avec le sens ontologique : il n'y a *aucun* type de conditionnelle dans lequel l'emploi de l'indicatif indiquerait la *factualité* de ce qui est énoncé. On confond là le langage avec la réalité, ou en tout cas avec la perception de la réalité.

23. Trente-six occurrences ont la particule ἄν et onze ne l'ont pas (Boyer, « Second Class Conditions », p. 82, n. 6).

24. Boyer, « Second Class Conditions », p. 81, en recense 47 dans le Nouveau Testament.

25. Si l'imparfait et l'aoriste constituent ces deux catégories, il reste cinq occurrences où c'est le plus-que-parfait qui est employé dans la protase d'une conditionnelle de la deuxième classe (Mt 24.43; Lc 12.39; Jn 4.10; 8.19; Ac 26.32). Dans quatre de ces textes (Ac 26.32 faisant exception) c'est le plus-que-parfait de οἶδα (ἵδεν) qui est utilisé, fonctionnant apparemment comme un simple temps du passé.

Les irréelles du *présent* utilisent l'*imparfait* dans la protase et dans l'apodose²⁶. Elles expriment une irréalité dans le présent (du point de vue de celui qui parle). On les traduira typiquement par « Si X était... alors Y serait... » (p. ex. « Si tu étais vraiment intéressé par cette maison, tu serais déjà venu la visiter »).

Les irréelles du *passé* utilisent l'*aoriste* dans la protase et dans l'apodose. Elles expriment une irréalité dans le passé (du point de vue de celui qui parle). On les traduira typiquement par « Si X avait été... alors Y aurait été » (p. ex. « Si tu avais été là hier, tu aurais vu un beau match »).

C. Exemples

Lc 7.39 οὗτος εἰ ἦν προφήτης, ἐγίνωσκεν ἂν τίς καὶ ποταπὴ ἡ γυνὴ ἣτις ἅπτεται αὐτοῦ, ὅτι ἁμαρτωλὸς ἐστίν.
Si cet homme *était* un prophète, *il saurait* quelle est cette femme qui le touche, que c'est une pécheresse.

Jn 5.46 εἰ γὰρ ἐπιστεύετε Μωϋσῆι, ἐπιστεύετε ἂν ἐμοί
Si vraiment vous *croyiez* Moïse, *vous me croiriez* aussi.

| L'idée est « Si vous croyiez Moïse – mais ce n'est pas le cas... ». On a là l'imparfait, exprimant donc une irréalité dans le présent.

1 Co 2.8 εἰ ἔγνωσαν, οὐκ ἂν τὸν κύριον τῆς δόξης ἐσταύρωσαν
S'ils [l']*avaient connue*, *ils n'auraient pas crucifié* le Seigneur de gloire.

Cf. aussi Mt 11.21; 23.30; 24.22; Mc 13.20; Lc 10.13; 19.42; Jn 9.33; 15.19; Ac 18.14; Rm 9.29; 1 Co 11.31; Ga 1.10; 3.21; Hé 4.8; 8.4, 7; 1 Jn 2.19.

➔ III. Les conditionnelles de la troisième classe

A. Définition

Les conditionnelles de la troisième classe présentent souvent la condition de l'apodose comme *incertaine mais tout de même probable*. De nombreux cas font cependant exception à cette règle générale. Si l'on a pu parler de conditionnelle de l'attente, de la généralisation ou encore de la probabilité, il est difficile d'attribuer une étiquette sémantique unique à cette structure, notamment en grec hellénistique (voir la discussion ci-dessous). Pour ce qui est de la structure, la protase utilise la particule *ἐάν* suivie du *subjunctif* à n'importe quel temps. La particule (une combinaison de *εἰ* et de la particule *ἄν*) et le *subjunctif* contribuent tous deux à donner à la conditionnelle un sens de contingence. L'apodose

26. Il semble cependant que toutes les conditionnelles de la deuxième classe avec imparfait + imparfait n'expriment pas une irréalité du *présent*; la plupart des exceptions emploient l'imparfait de *εἶμι* dans la protase (cf. p. ex. Mt 23.30; Jn 11.21; Ga 4.15). Voir la discussion dans Boyer, « Second Class Conditions », p. 85-86.